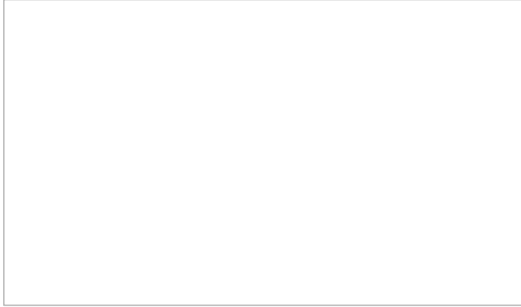


Futur complexe aquatique : Interview de l'architecte

Avant la pose de la première pierre du complexe aquatique le 24 janvier, l'architecte en charge du projet de réemploi du bassin des JO nous dévoile les grandes lignes du chantier qui va animer les prochains mois.



C'est le 24 janvier prochain que sera posée la première pierre du futur complexe aquatique de Sevran.

À six mois de la cérémonie d'ouverture de Paris 2024 et du passage de la flamme olympique dans notre ville, ce sera l'occasion de se mettre dans les starting-blocks de l'évènement.

*En attendant, **Giacinto de Santis**, l'architecte en charge du projet du chemin de la Mare aux Poutres, nous en dit un peu plus sur la conception de cet équipement issu de l'héritage de Paris 2024.*

Comment qualifieriez-vous le complexe aquatique qui va être construit dans notre ville ?

Je dirai qu'il est très qualitatif, pratique, polyvalent et surtout accessible à tout le monde.

C'est vraiment un projet conçu pour être utile à toute la population et permettre d'apprendre à nager au plus grand nombre, et ensuite à pratiquer la natation dans un lieu fonctionnel.

Vous avez l'habitude de travailler sur des projets de requalification de piscines ?

Oui, puisque l'agence BVL Architecture que je représente est justement spécialisée dans la conception de piscines et de complexes aquatiques. Nous intervenons aussi bien dans la création d'équipements que dans leur rénovation.

Comment avez-vous travaillé sur le site de Sevran ?

Comme tout projet, il faut d'abord l'adapter à son environnement. Ici, la proximité du nouveau bâtiment avec un quartier pavillonnaire nous a amenés à privilégier une toiture en pente afin de préserver la lumière dans les jardins attenants.

De même, nous avons accordé un soin très particulier à l'esthétique du projet, y compris pour des parties du complexe qui ne seront pas visibles de la rue, mais que les occupants des pavillons, eux, verront.

D'où le recours au bois et à une végétalisation de qualité dans tous les aspects du projet.

La clé du projet, c'est aussi d'avancer au rythme du calendrier des Jeux de 2024 ?

Effectivement, le timing des travaux est très cadré : tout doit être impérativement terminé au mois d'octobre 2024 lorsque le bassin olympique des Jeux de 2024 sera démonté à Nanterre pour être installé à côté de la piscine actuelle.

Les habitués de la piscine municipale la reconnaîtront-elle encore après les travaux ?

Oui... Même si une partie de l'ouvrage existant sera démolie, il faut rappeler que le bassin actuel de 25 mètres sera conservé, à côté du bassin olympique.

Une nouvelle piscine à Sevran

Le projet

Dans le cadre du programme Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Ville de Sevran héritera en 2025 d'un bassin olympique de 50m. L'occasion de rénover entièrement la piscine actuelle et de tripler sa surface.

Un équipement à la pointe

La future piscine sera composée :

- d'un grand bassin olympique de 50m, 2m de profondeur et 10 lignes de nage, doté d'un fond mobile pour aménager des profondeurs différentes et proposer plusieurs activités en même temps
- d'un bassin extérieur de 25m (le bassin actuel) au cœur d'un espace végétal pour toute la famille avec un dénivelé de 1m à 2,10m de profondeur
- d'un espace bien-être et fitness avec hammam, sauna, jacuzzi, jets massants, solarium
- d'un espace spectateurs pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes
- d'un espace de petite restauration en extérieur

Une haute qualité environnementale

Il s'agira d'un équipement de dernière génération avec une attention tout particulière portée à sa sobriété énergétique :

- chantier propre (matériaux en circuits courts, soutien de filières constructives)
- sobriété énergétique (plan architectural pour une maîtrise énergétique optimale, parements en briques et bois pour une pérennité de l'ouvrage, panneaux photovoltaïques)
- végétalisation du site avec conservation d'une grande partie des pelouses extérieures soit 2000m²
- confort d'usage (grandes baies vitrées pour le confort visuel, toiles micro-perforées pour le confort acoustique)

Les acteurs du projet

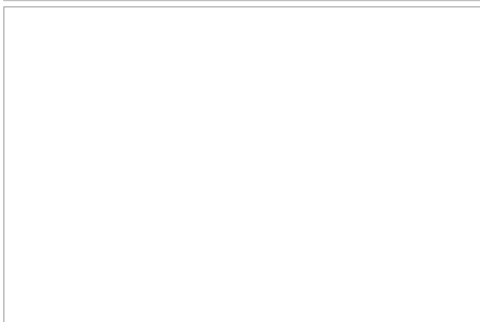
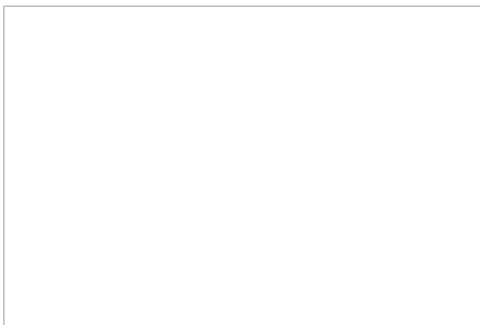
- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Sevrans
- Architecte : cabinet BVL architecture
- Entreprise principale de travaux : Colas
- Les financeurs : Etat, Région, Métropole du Grand Paris, Département de la Seine-Saint-Denis, Agence nationale du sport, Ademe, Agence de l'eau.

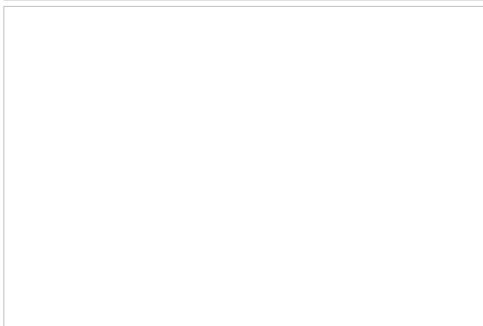
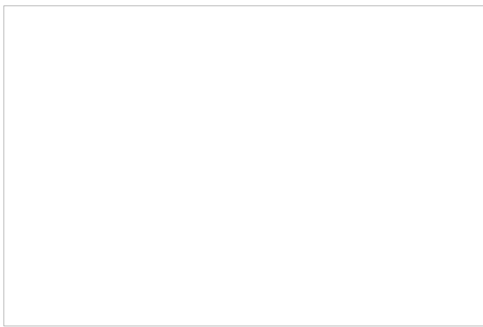
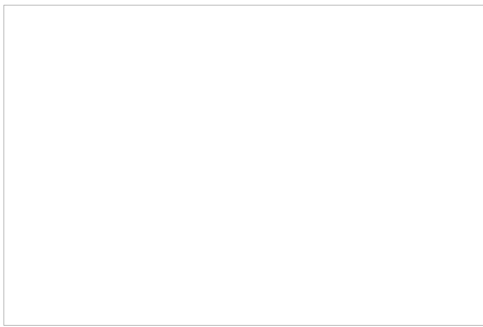
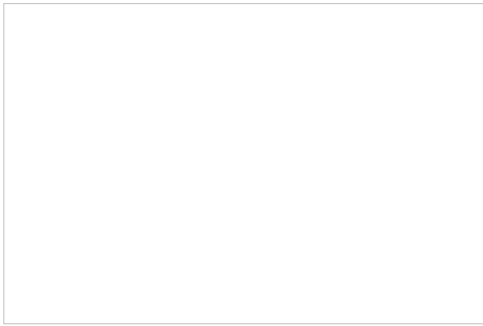
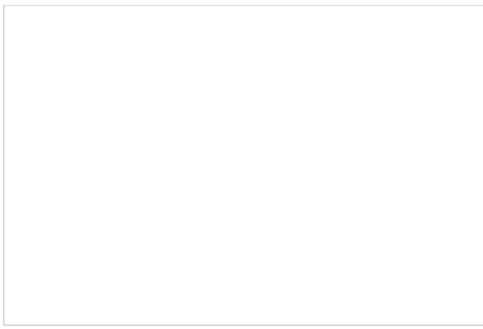
Le calendrier

- Été 2023 : démarrage des travaux
- Été 2024 : épreuves olympiques de natation à Nanterre
- Automne 2024 : arrivée de la grue sur site
- Automne/hiver 2024 : arrivée du bassin de 50m à Sevrans par convoi exceptionnel
- Décembre 2025 : ouverture de la nouvelle piscine au public

Le coût du projet

- Coût total : 31 millions d'euros
- Financement lié au programme Héritage : plus de 3 millions d'euros
- Reste à charge pour la Ville : 5,8 millions d'euros





Publié le 19 janvier 2024